



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 07 mars 2023

Date de convocation : 1^{er} mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Neuville, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/38 portant modification de la tarification des locations au sein du pôle d'entreprises de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) situé à Beauvois-en-Cambrésis

Membres présents (55 titulaires et 4 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, GOBERT Didier (S), DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme, GOSSART Jean-Marc (S)

Membres ayant donné procuration (10) : OLIVIER Jacques à GAVE Nathalie, MATON Audrey à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, PRUVOT Brigitte à BERANGER Agnès, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PLATEAUX Stéphanie à DAVOINE Matthieu, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, MERIAUX Christelle à LEONARD Julien, DEFAUX Maurice à GERARD Pascal, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Membre excusé (1) : PLATEAU Marc

Membres absents (4) : LOIGNON Laurent, RIQUET Alain, TRIOUX COURBET Sandrine, GERARD Jean-Claude

Secrétaire de séance : Julien LEONARD

Délibération 2023/38 portant modification de la tarification des locations au sein du pôle d'entreprises de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) situé à Beauvois-en-Cambrésis

Depuis la reprise du bâtiment situé ZA « le bout des dix-neuf » à Beauvois-en-Cambrésis, Madame la Vice-Présidente rappelle que dans le cadre de sa compétence « développement économique », la Communauté continue d'accueillir les entreprises en création ou en voie de développement, porteuses de projet économique ayant pour objectif principal, la création d'emplois.

Par délibération n°2018/003, des tarifs mensuels d'hébergement, de provisions sur charges et de prestations à la carte ont été adoptés.

Concernant les provisions pour charges mensuelles (électricité, gaz, eau, nettoyage des parties communes), il a été prévu une régularisation en fin d'année proratisée aux coûts réels.

Cependant aux vues du contexte actuel et de l'explosion des coûts relatifs à l'énergie et afin d'éviter aux entreprises occupantes de devoir s'acquitter d'un montant de régularisation de la facturation des charges trop important en fin d'année 2023 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide d'anticiper ce surcoût en augmentant le montant des provisions de chaque occupant comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Local	25m ²	30m ²	60m ²	140m ²
Provisions annuelles	744 €	888 €	1752 €	4104 €
<i>Coût mensuel</i>	62 €	74 €	146 €	342 €
Prévisionnel 2023 des coûts réels	1.070 €	1.285 €	2.570 €	5.998 €
Actualisation 2023 des provisions annuelles (+25%)	930 €	1.110 €	2.190 €	5.130 €
Actualisation 2023 des provisions mensuelles	77,5 €	92,5 €	182,5 €	427,5 €

Acte certifié exécutoire

Transmission en Sous-Préfecture le 10/03/2023

Publication le 10/03/2023

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_38
Objet :	Délibération 2023/38 portant modification de la tarification des locations au sein du pôle d'entreprises de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) situé à Beauvois-en-Cambrésis
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgétaires
Identifiant unique :	059-200030633-20230307-2023_38-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20230307-2023_38-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2023.38.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20230307-2023_38-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	445.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 mars 2023 à 11h08min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 mars 2023 à 11h09min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 mars 2023 à 11h09min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 mars 2023 à 11h14min50s	Reçu par le MI le 2023-03-10